



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
APPEL D'OFFRES OUVERT N°32/BM/2026

**Relatif aux travaux de voirie et d'assainissement relatives au Pôle Urbain Diyar
Al Mostakbal Tranche 4, sis à la Commune Territoriale de Foum El Anceur,
Province de Beni Mellal**

🏗️ **Le Maître d'Ouvrage :** AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA.

🏗️ **La date d'ouverture des plis :**

- 1^{ère} séance le : 17/08/2026 à 10H
- 2^{ème} séance le : 17/08/2026 à 15H
- 3^{ème} séance le : 18/08/2026 à 15H
- 4^{ème} séance le : 27/08/2026 à 15H

🏗️ **Le lieu d'ouverture des plis :** AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA.

🏗️ **Estimation :** 27 514 992,00 DHS TTC

🏗️ **Les journaux ayant publié l'avis de publicité :**

- Journal LE MATIN du 25/07/2026 sous le N°21012420/26.
- Journal SAHARA MAGHRIBIA du 25/07/2026 sous le N°2102421/26.
- Portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma) le 25/07/2026.
- Site du Groupe Al Omrane le 25/07/2026.

🏗️ **La liste des concurrents ayant déposé leurs plis :**

1. Société NICE TRAVAUX ;
2. Société SAKITRA ;

🏗️ **La liste des concurrents admissibles sans réserve à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :**

1. Société NICE TRAVAUX ;
2. Société SAKITRA ;

🏗️ **La liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :** NEANT.

🏗️ **La liste des concurrents non retenus à l'issue de l'examen préliminaire des dossiers des offres techniques :** NEANT.

🏗️ **La liste des concurrents admissibles sans réserve à l'issue de l'examen des dossiers des offres techniques :**

1. Société NICE TRAVAUX ;
2. Société SAKITRA ;



✎ La liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers des offres techniques : NEANT.

✎ La liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers des offres financières : NEANT.

✎ Ouverture des enveloppes des concurrents admissibles portant la mention « offres financières » dont le Montant des actes d'engagement :

Concurrents	Montant des actes d'engagement En DH TTC avant rectification	Montant des actes d'engagement En DH TTC après rectification
Société NICE TRAVAUX	30 407 792,40	30 407 792,40
Société SAKITRA	32 866 698,00	32 866 698,00

✎ La commission procède au classement des offres des concurrents retenus :

Ce classement donne les résultats suivants :

1. Société NICE TRAVAUX ;
2. Société SAKITRA ;

✎ Le concurrent retenu :

Concurrent	Montant de l'acte d'engagement En DH TTC
Société NICE TRAVAUX	30 407 792,40

✎ La justification du choix de l'attributaire :

- Le dossier du concurrent est évalué, sur la base de :
 - L'examen du dossier administratif et technique ;
 - L'évaluation de l'offre technique ;
 - L'offre la plus avantageuse (la mieux disante) ;

✎ La date d'achèvement des travaux de la commission : 27/08/2026.

Fait à BENI MELLAL le 27/08/2026.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

Redouane ELHARBILI
Directeur Général
de la Société AL Omrane
Beni Mellal Khenifra